

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – MJK PRODUCTIONS SPRL

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres et commandes, ainsi qu'à tous les contrats par lesquels un acheteur charge MJK Productions SPRL de fabriquer et/ou fournir des produits et/ou services.

Toute autre condition mentionnée sur la correspondance ou tout autre document émanant de l'acheteur n'est pas opposable à MJK Productions SPRL.

En cas de litige, seules les présentes conditions sont valables.

2. Offres

Tous les devis, offres, soumissions, remises de prix et estimations budgétaires de MJK Productions SPRL sont sans engagement.

Les commandes effectuées par téléphone sont réputées avoir été passées par écrit.

MJK Productions SPRL se réserve le droit d'apporter des modifications unilatérales aux marchandises et/ou emballages commandés si le respect des normes en vigueur et de la législation l'exigent. Les frais découlant de ces modifications sont à la charge de l'acheteur.

3. Modifications de commandes

Les modifications de commandes passées doivent être formulées par écrit par l'acheteur et ne seront effectuées qu'après acceptation écrite de la modification par MJK Productions SPRL.

4. Quantité commandée

Pour les commandes de moins de 10.000 unités par article, l'acheteur tolérera pour chaque article une variation de l'ordre de 10% de la quantité commandée. En cas de commande supérieure ou égale à 10.000 unités par article, la variation maximale à tolérer par l'acheteur sera de 1.000 unités.

5. Délais de livraison

Les délais de livraison sont toujours communiqués à titre indicatif et ne comportent aucune obligation de résultat dans le chef de MJK Productions SPRL. MJK Productions SPRL ne peut en aucun cas être tenu responsable du non-respect des délais de livraison communiqués ou d'un retard de livraison.

Sauf convention expresse contraire, la livraison s'entend au départ de nos bureaux situés à 3012 Wilsele.

6. Expédition

Tous les frais d'expédition sont à la charge de l'acheteur. L'expédition s'effectue aux risques de l'acheteur.

7. Matériel de production

L'acheteur est responsable de la livraison, du contenu, de l'exploitabilité et de la qualité du matériel de production. Par matériel de production, on entend : les bandes son et/ou image maîtres, les supports de données (maîtres), les fichiers servant à l'impression d'étiquettes, de livrets, de jaquettes, d'emballages, au tirage de label films et de photos ou tout autre travail d'impression (y compris les textes, les photos et le graphisme), ainsi que le matériel de reproduction à cette fin, tels que les films pour les livrets, les jaquettes, les pochettes, les étiquettes et autres matériels (préparés ou non).

Le matériel de production doit répondre aux spécifications décrites dans le manuel édité par MJK Productions SPRL, disponible sur le site web www.usbflash.be et qui sera envoyé à l'acheteur à la première demande.

MJK Productions SPRL se réserve le droit soit de reconstituer et/ou améliorer pour le compte de l'acheteur tout matériel de production ne répondant pas aux spécifications susmentionnées, soit de le retourner à l'acheteur.

Le matériel de production sera conservé par MJK Productions SPRL jusqu'à six mois après la dernière commande liée au titre concerné, après quoi ce matériel sera détruit par MJK Productions SPRL, à moins que l'acheteur n'ait introduit auprès de MJK Productions SPRL une demande écrite de restitution ou de conservation du matériel, laquelle s'effectuera aux frais et aux risques de l'acheteur.

Si nécessaire, l'acheteur mettra à la disposition de MJK Productions SPRL des copies du matériel de production.

MJK Productions SPRL décline toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol du matériel de production mis à sa disposition par ou pour le compte de l'acheteur.

8. Droits de propriété intellectuelle

L'acheteur est responsable de l'obtention des autorisations nécessaires de la part des différents ayants droit, tels que, à titre non limitatif, les organisations de droits d'auteurs. Il déclare et garantit à MJK Productions SPRL disposer du droit de reproduire et publier le matériel de production.

En cas de non obtention de cette autorisation, le prix d'achat restera dû par l'acheteur, sans que celui-ci puisse prétendre à la livraison des marchandises qui, dans ce cas, seront détruites.

L'acheteur préservera et dédommagera MJK Productions SPRL de tout recours introduit pour cause de violation des droits d'un tiers et susceptible d'entraîner pour MJK Productions SPRL une obligation d'indemnisation malgré le respect par MJK Productions SPRL des directives, spécifications et instructions de l'acheteur.

Sauf autorisation expresse écrite accordée par MJK Productions SPRL, toute utilisation par l'acheteur du nom commercial, du logo ou de toute marque commerciale de MJK Productions SPRL est interdite.

Tous les droits de propriété intellectuelle sur les produits de MJK Productions SPRL, tels que brevets, droits de reproduction, marque commerciale, secret industriel, nom de domaine, etc. et tous les autres droits applicables, sont et demeurent la propriété exclusive de MJK Productions SPRL ou de ses fournisseurs.

L'acheteur s'abstiendra expressément de toute violation des droits susmentionnés et s'engage, en cas de violation, à dédommager MJK Productions SPRL et à la préserver de toute action intentée à cet égard.

En outre, l'acheteur devra répondre du fait qu'il dispose de toutes les autorisations écrites nécessaires de la part des ayants droit pour le matériel et les sources livrées et, à la première demande, il fournira à MJK Productions SPRL toute documentation complémentaire. De même, l'acheteur garantit expressément que MJK Productions SPRL ne porte aucune atteinte aux droits de tiers dans l'exécution de sa mission et préservera MJK Productions SPRL et ses représentants de toute réclamation ou recours éventuels de tiers s'estimant lésés.

MJK Productions SPRL est expressément autorisé à obtenir des informations auprès de toutes les instances possibles (par ex. RIAA, IFPI, MPAA, BSA, SIIA) régissant les droits de propriété intellectuelle, droits d'auteurs, licences et droits de reproduction, afin de vérifier la propriété et l'origine des différents droits. Dans ce cas, MJK Productions SPRL fournira uniquement les renseignements nécessaires à l'obtention des informations dont elle a besoin.

9. Prix et conditions de paiement

Tous les prix s'entendent hors TVA ou autres taxes de la part des pouvoirs publics. Les prix sont facturés au tarif en vigueur le jour de la confirmation de la commande, pour autant qu'aucune augmentation de salaires, de charges sociales ou de matières premières ne vienne entre-temps grever les coûts de fabrication et qu'aucune modification des stocks et des possibilités de MJK Productions SPRL n'intervienne.

Toutes les factures sont payables sans escompte au siège de MJK Productions SPRL, sauf convention contraire ou mention contraire sur les factures.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt de retard de 1% par mois à partir de la date de facture, chaque mois entamé étant compté comme un mois entier.

En cas de non-paiement d'une facture à l'échéance, MJK Productions SPRL se réserve en outre le droit d'exiger le paiement immédiat de toutes les autres factures, même non échues, de mettre fin aux contrats relatifs aux livraisons, travaux et/ou services non encore exécutés, et de bloquer la livraison des commandes déjà confirmées.

Tout paiement partiel sera imputé en premier lieu sur les intérêts, indemnités forfaitaires et autres frais éventuels portés en compte, et seulement ensuite sur le solde de la facture restant dû.

10. Clause d'indemnisation

En cas de non-paiement de la facture à l'échéance, une indemnité forfaitaire d'un montant égal à 10% de la facture sera due de plein droit et sans mise en demeure préalable.

11. Annulation

En cas d'annulation de la commande par l'acheteur avant le début de la production, celui-ci sera tenu de plein droit au paiement d'une indemnité d'un montant égal à 10% du total de la commande.

12. Risque de change

Toutes les factures sont payables dans la devise indiquée sur la facture. En cas de paiement tardif, MJK Productions SPRL se réserve le droit d'exiger le paiement soit dans la devise indiquée sur la facture, soit en euros. MJK Productions SPRL se réserve également le droit de s'adapter le montant dû en fonction du cours de la devise en vigueur à la date de facture ou à la date du paiement.

13. Frais d'escompte

En cas d'acceptation de lettres de change, les frais d'escompte éventuels sont à la charge de l'acheteur.

14. Réserve de propriété

Toutes les marchandises demeurent la propriété de MJK Productions SPRL jusqu'au paiement complet de toutes les factures, en ce compris les intérêts, frais, indemnités forfaitaires et taxes éventuelles.

Tous les risques sont supportés par l'acheteur dès la livraison.

En cas de paiement par chèque ou autre effet de commerce, le paiement ne sera effectif qu'après encaissement.

L'acheteur fera le nécessaire pour ne pas mettre en péril cette réserve de propriété. A cet égard, l'acheteur s'engage expressément, à la première demande de MJK Productions SPRL, à mettre les marchandises à la disposition de MJK Productions SPRL et à lui autoriser l'accès à l'endroit où se trouvent les marchandises impayées.

MJK Productions SPRL se réserve expressément le droit de reprendre les marchandises impayées à quelque endroit qu'elles se trouvent, sans aucun recours ni opposition de la part de l'acheteur.

La non-reconnaissance de ce droit constitue un abus de confiance passible de poursuites en correctionnelle.

15. Plaintes

Pour être recevable, toute plainte doit être formulée par lettre recommandée et comporter toutes les informations nécessaires, en ce compris le numéro de commande et de facture. Cette plainte doit être introduite dans les 5 jours de la réception des marchandises pour les vices apparents et, pour les vices cachés, dans les 5 jours de leur découverte ou du moment où ils auraient raisonnablement dû être

constatés, avec un délai maximum de 2 mois après la livraison, et ce sous peine de déchéance de tout droit. De même, les vices cachés n'ouvrent le droit à une indemnité que si le bon de livraison a été signé « sous réserve d'examen ultérieur », sous peine de déchéance de tout droit.

Si la plainte est fondée, MJK Productions SPRL aura le choix entre le remplacement et la réparation des marchandises concernées. Si MJK Productions SPRL juge impossible le remplacement ou la réparation des marchandises, MJK Productions SPRL remboursera le prix d'achat. La restitution ou la réexpédition des marchandises ne peut se faire que moyennant un accord écrit préalable de MJK Productions SPRL. Un tel accord n'implique aucune reconnaissance de responsabilité. Toute variation technique de couleur ou d'apparence, de même que toute variation dans les limites de tolérance habituelles pour les marchandises acquises, ne constituent pas une raison valable de remplacement, réparation ou remboursement. L'introduction d'une plainte ne donne à l'acheteur ni le droit de retenir le paiement en totalité, ni le droit d'annuler l'ensemble de la commande, de la livraison ou d'autres commandes.

16. Responsabilité

MJK Productions SPRL n'est pas responsable des éventuels dommages directs occasionnés par les marchandises au vendeur, aux tiers et à leurs marchandises et préposés, ou qui sont la conséquence de l'utilisation des produits fournis, des services prestés et/ou des travaux effectués par MJK Productions SPRL.

En outre, MJK Productions SPRL ne pourra en aucun cas être tenu responsable de dommages indirects, en ce compris le manque à gagner, tels que, à titre non limitatif : frais de personnel, sensibilité accrue aux perturbations, perte de réputation, perte de fiabilité, perte d'économies escomptées, perte de profits, etc.

L'acheteur préservera et dédommagera MJK Productions SPRL de tous les frais éventuels découlant directement ou indirectement de réclamations et/ou recours de tiers liés à ces dommages.

MJK Productions SPRL ne pourra en outre être tenu responsable d'actions intentées par un tiers à l'encontre de l'acheteur.

17. Force majeure

MJK Productions SPRL ne pourra être tenu responsable des conséquences découlant de situations d'urgence ou de cas de force majeure, et ses obligations seront suspendues.

Par force majeure, on entend entre autres tout événement raisonnablement hors du contrôle de MJK Productions SPRL entraînant des risques disproportionnés ou l'impossibilité d'exécuter le contrat, tels que, à titre d'exemple non limitatif : faits de guerre, actes de terrorisme, incendie, grève, lock-out, pénurie de matières premières, stagnation chez les fournisseurs, entraves au transport et mesures prises par les pouvoirs publics et l'administration.

18. Suspension et résolution du contrat

MJK Consult se réserve le droit, sans mise en demeure préalable, de suspendre ou de dissoudre une vente ou un contrat, même partiellement exécutés, sans intervention du pouvoir judiciaire, ou encore d'exiger des garanties supplémentaires nécessaires à l'exécution des obligations de l'acheteur, dans l'un des cas suivants :

- si l'acheteur est en défaut de paiement d'une facture à la date d'échéance ;
- si l'acheteur est reconnu insolvable ;
- en cas de saisie de biens de l'acheteur ;
- en cas de sursis de paiement accordé à l'acheteur ;
- en cas de faillite de l'acheteur.

19. Droit applicable

Les présentes conditions générales et les relations juridiques qui en découlent sont régies par le droit belge.

20. Compétence

En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement de Louvain seront seuls compétents.

21. Disposition finale

Dans l'éventualité où l'une des clauses susmentionnées serait déclarée nulle et non avenue par le tribunal, la validité du reste des clauses n'en sera pas affectée.